

Compte-rendu du conseil d'administration du 5 12 18

Présents : Mme Duc, Mme Fourgeux, Mme Maitre, Mme Porte, M. Beaudoin, M. Beurdeley, M. Bonnamy, M. Fournier, M. Guinchard, M. Guillot, M. Goyard, M. Kelati, M. Petident et M. Pineau et M. Thérin

Excusés : M. Bécard, M. Galoseau, M. Markus et M. Popot Bourgeois

Absents : Mme Garret, Mme Harpé, Mme Jouan, Mme May, M. Fournel, M. Lopez, M. Richoux, M. Villegas.

Le Président, Claude GUINCHARD ouvre la séance et remercie les membres présents.
Le compte-rendu du CA du 30 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

- Bilan de la saison et bilan qualité
- Actions 2019
- Horaires de fin d'année
- Gratifications de fin d'année
- Informations diverses

Informations diverses

Madame PORTE, Vice-Présidente de la COM COM en charge du tourisme demande à s'exprimer en début de séance en raison d'un impératif d'horaire qui ne lui permet pas de suivre la réunion en entier.

Elle revient sur les actions structurantes de 2018 qui auront des répercussions dans les prochaines années.

Le contrat de Canal de Bourgogne a été signé le 6 septembre 2018 avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, le PETR de l'Auxois-Morvan, le PETR du Grand Auxerrois et la Communauté de Communes du Grand Tonnerrois. Il inclut également les Communautés de Communes Plaine Dijonnaise et Rives de Saône, ainsi que Dijon Métropole.

Le contrat de Canal s'étend désormais à l'intégralité du linéaire (de Migennes à Saint-Jean-de-Losne). Le contrat de canal prévoit près de 75 projets dont des projets montbardois échelonnés sur la durée du contrat (2018-2022). A titre d'exemple, le chemin pour les vélos permettant de gagner l'abbaye de Fontenay qui devra faire l'objet d'une étude juridique et financière.

Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté procédera en décembre à l'installation d'un parking vélos sécurisés sur le parvis de la gare de Montbard dont les travaux préalables de terrassement ont été réalisés par la Ville de Montbard.

La Ville de Montbard s'investit dans le développement touristique du territoire. En 2018, a été créée et installée une signalétique sur le site du musée et parc Buffon, ainsi qu'une borne numérique retraçant l'histoire de ce site patrimonial. Un site internet dédié au musée a également été créé. La dynamique partenariale se poursuit avec notamment le MuséoParc Alesia (exposition COQ en 2018 co-construite entre les deux entités), la Grande Forge de Buffon, le lien avec le Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris (projet commun en 2020) et en 2019, un lien particulier avec la ville de Dieppe dont le musée Buffon va être dépositaire d'œuvres en lien avec l'histoire naturelle. Le conservateur du château-musée de Dieppe, M. Pierre Ickowicz, a été conservateur du Musée Buffon dans les années 90.

En 2019, la Ville procédera également à la rénovation du bâtiment d'accueil du camping municipal.

L'année prochaine, deux paires de panneaux seront installées sur l'autoroute A6 pour promouvoir l'Abbaye de Fontenay et la figure de Buffon, ce projet en lien avec APRR est financé par le conseil départemental, le conseil régional et la CCM.

A noter la nouvelle tarification de la taxe de séjour à partir du 1^{er} janvier 2019. Pour rappel, cette taxe est payée par les touristes et le produit de cette taxe de séjour est fléché sur des projets de développement touristique. L'augmentation a été faite au regard des obligations légales avec un taux de 5% à l'instar de nombre de territoires de l'Auxois-Morvan tels que ceux de la Copas, Terres d'Auxois, Arnay-Liennais.

Sur les 10 dernières années, le montant récolté de cette taxe est passé de 12 000 euros en 2006 à 16 000 euros en 2017.

Dans le cadre de l'opération de revitalisation, la CCM a souhaité procéder au réagencement et à la modernisation de l'Office de Tourisme du Montbardois afin d'améliorer non seulement la visibilité de l'infrastructure mais aussi [la qualité de l'accueil des touristes](#). Les travaux débiteront en janvier 2019, pour une durée prévisionnelle de 2 mois. Réouverture de l'office prévue pour début mars 2019. Le projet bénéficie de subventions du Conseil départemental et de l'État au titre de la Dotation d'Équilibre des Territoires Ruraux (DETR).

La Directrice de l'Office, Angélique ajoute que pendant cette fermeture de l'accueil au public, le personnel assurera la permanence téléphonique et répondra bien sûr aux demandes par courrier et par mail. Les missions courantes de l'Office seront suivies (mise à jour site internet, éditions, préparation saison, et diverses tâches administratives) en télétravail. Une permanence sur le marché de Montbard le vendredi matin est envisagée.

Cette fermeture au public ne fait pas l'unanimité parmi les membres du conseil d'administration. Monsieur Jean-Pierre GOYARD dit que cette fermeture de deux mois va faire perdre le classement de l'Office en catégorie II. Il propose que l'accueil soit effectué temporairement dans un Algeco (comme l'avait fait le crédit mutuel).

La Directrice répond que le classement demande 240 jours d'ouverture à minima. L'Office est ouvert 26 jours par mois en moyenne, ce qui représentera 260 jours d'ouverture sur 2019 pour les 10 mois d'ouverture. Auxquels il faut ajouter une dizaine de jours supplémentaires correspondant à l'ouverture des dimanches en saison et de quelques jours fériés au mois de mai. Une semaine de fermeture à Noël permet même de rester dans le quota des 240 jours.

Madame PORTE doit quitter la séance, le Président reprend l'ordre du jour prévu.

Bilan de la saison et bilan qualité

La Directrice et Benjamin présentent le document bilan de la saison et bilan qualité qui sera annexé au présent CR.

Intervention de Monsieur Jacky THERIN :

Il indique que suite à plusieurs accueils presse cet été, les journalistes étaient enchantés de la région mais regrettent le manque de mise en valeur du territoire. Ils suggèreraient que les acteurs touristiques se mettent autour d'une table et discutent d'actions à mettre en place pour améliorer la promotion.

En ce qui concerne la fréquentation, Monsieur Gérard BEURDELEY a constaté que l'opération « Epiques Epoques » a amené une clientèle supplémentaire à l'apothicaire (dont beaucoup de gens des départements de Franche-Comté).

Monsieur Jérôme PETIDENT intervient pour signaler que les difficultés à communiquer et à promouvoir viennent du fait que la compétence Tourisme est une compétence partagée entre la Communauté de Communes, le Département et la Région et qu'il est parfois difficile de s'y retrouver entre ces différentes strates. Il faudrait des produits phares pour notre territoire.

Monsieur Jacky THERIN revient sur la journée départementale de la Randonnée Pédestre qui a eu lieu le 30 septembre. 1 502 marcheurs ont été enregistrés. Cette journée fut aussi l'occasion d'inaugurer le GR213 A qui relie Fontenay à Vézelay et a permis de lever certains blocages sur ce dossier afin de continuer sa promotion. Plusieurs membres présents rappellent que ce sentier avait déjà été inauguré il y a quelques années. Mais il n'était pas encore labellisé GR. C'est un outil important dont on espère maintenant le développement de la fréquentation.

En ce qui concerne le bilan qualité, l'équipe de l'OT a mis en avant deux thèmes problématiques cette saison :

- Le mauvais état du chemin reliant la vélo route à l'Abbaye de Fontenay. (Cf. Réponse de Madame Porte dans son intervention)
- Un manque de communication et d'outils sur les nouvelles lignes de bus MOBIGO (cf. bilan qualité pour le détail). Le Président est intervenu mais n'a pas eu de réponse.

Les actions en cours et à venir sont les suivantes :

- Travail sur les éditions : plaquette, guide des hébergements, vélibook 2019 qui couvre l'intégralité du linéaire canal de Bourgogne de Migennes à Saint-Jean-de-Losne.
- Positionnement sur une participation au salon Destinations Nature à Paris du 14 au 17 mars avec le collectif Itinérance
- Reprise des ateliers numériques. Le chargé de communication de l'Office, Benjamin évoque les 3 thématiques des ateliers : la communication et la création graphique, Instagram, le réseau social de partage d'images et la relation client (accueil des touristes pendant, avant et après le séjour). Ceux-ci sont quasiment complets. Il rappelle qu'il peut aussi proposer une assistance personnalisée aux prestataires qui en font la demande et qui n'ont pu participer à ces ateliers.

Il est prévu que le personnel de l'Office soit formé à la nouvelle plate-forme régionale Décibelles Data, sur laquelle les différentes offres touristiques sont rentrées afin de remonter sur les différents sites départementaux ou régionaux. L'Office pourra aider, par la suite, les prestataires à utiliser cette plateforme.

En 2019, la marque qualité arrivera à échéance. Un travail a commencé sur ce dossier pour obtenir le renouvellement de cette marque d'ici fin mai.

ANIMATION :

- Fantastic Picnic. L'Abbaye de Fontenay projeterait d'organiser un Fantastic Picnic. Le week-end retenu est le 14 et 15 septembre. Le Président prendra contact avec Fontenay pour connaître leur programme et voir comment s'associer à l'événement et aussi rappeler le cahier des charges qui consiste à organiser un événement autour de la gastronomie. Pour l'instant, l'Abbaye penserait à une journée champêtre qui aurait autant de succès que la journée départementale de la randonnée.
- Monsieur Jacky THERIN évoque le pédestre de la Com Com qui aura lieu le jeudi de l'ascension, le 30 mai, avec un départ du camping. Ce pédestre fêtera ses 10 ans en 2019.
- Enfin, le personnel de l'Office est inscrit à un MOOC : formation en ligne sur l'accueil des 6 clientèles européennes majeures (britanniques, allemands, belges, néerlandais, italiens et espagnols).

Horaires de fin d'année

L'Office de Tourisme sera fermé du samedi 22 décembre au soir jusqu'au mardi 1^{ER} janvier. Réouverture le 2 janvier jusqu'au 5 janvier avant la fermeture au public pour travaux prévue jusqu'à la fin du mois de février.

Gratifications de fin d'année

Les primes sont reconduites à l'unanimité pour l'ensemble du personnel.

Monsieur Jean-Pierre GOYARD demande une augmentation de 300.00 € pour Madame MAITRE et Monsieur GUILLOT.

Le Président est surpris de cette demande. Il indique qu'il a une réunion mensuelle avec le personnel et que celui-ci ne lui a fait aucune demande jusqu'à présent.

Les niveaux de salaire et les augmentations ont déjà été évoqués lors de ces réunions pour les trois membres du personnel.

Pour répondre à cette demande, la question des salaires sera abordée et une proposition pourra être faite lors d'un prochain CA.

Le Président

La secrétaire